



Non paiement de commission

Par **sacha08**, le **02/08/2009** à **15:55**

Bonjour,

J'ai arrêté de travailler pour un assureur, comme auto entrepreneur, le 10 juillet 2009, pour raison personnelle.

J'ai réclamé le paiement de mes commissions, hier j'ai reçu un courrier n'indiquant que je ne serais pas payée avant 2ans, car suivant mon contrat, le mandant peut à titre exceptionnel, retarder le paiement, et de plus le montant indiqué est nettement inférieur à ce que j'ai moi même calculé (suivant leur méthode de calcul).

Je me retrouve donc sans un sous, et je me demande s'il existe un recours, sachant que mon ancienne "entreprise" est fermée pour trois semaines (pour cause de vacances).

Merci de votre aide